

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 29 (2002)  
**Heft:** 5

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'âge ne compte pas

Soixante-dix ans, c'est trop pour gouverner! Tel est l'avis du Conseil communal de Madiswil, village bernois de deux mille âmes, qui a décidé à une forte majorité de retirer leur éligibilité aux septuagénaires. La décision semble résulter d'un compromis: comment faire passer l'idée d'augmenter de deux à trois le nombre de mandats des membres de l'exécutif tout en évitant les critiques de ceux qui estimaient qu'il y a trop peu de changement en son sein? Il suffit tout simplement de fixer une limite d'âge au-delà de laquelle il ne sera plus possible d'être candidat. Si les citoyens de Madiswil espéraient sortir leur bourgade de l'anonymat par leur décision, ils y sont parvenus au-delà de toute espérance! La nouvelle a fait le tour de la Suisse en un clin d'œil et la petite commune est devenue pour un bref instant le nombril du pays.

Mais la curiosité des médias nationaux n'a pas duré longtemps, la nouvelle étant traitée comme un fait divers bizarre, sans grande influence sur la vie quo-



Pablo Crivelli

tidienne des Suisses. Madiswil a disparu des pages des journaux aussi vite qu'elle y avait paru (la «NZZ am Sonntag» a fait exception, en constatant que d'autres communes bernoises connaissent des limites d'âge sans que cela n'ait suscité de controverses). D'ailleurs, qui se rappelle le cas de Stierva? En 1997, l'assemblée communale de ce petit centre grison avait retiré l'éligibilité aux plus de 65 ans. Jugée contraire à la Constitution cantonale, la décision avait été annulée par la suite. Mais si les médias ont tourné rapidement la page, les seniors de Madiswil et les organisations du troisième âge ne l'entendent pas de cette oreille et refusent d'être traités comme des citoyens de deuxième classe. Le Conseil suisse des aînés a décidé de se battre contre ce qu'il estime être une injustice flagrante. Pour étayer sa défense, l'association invoque l'article 8 de la Constitution fédérale, qui interdit toute discrimination pour cause d'âge. Dans l'attente d'une décision, ce qui s'est passé à Madiswil met en relief les petites et grandes contradictions de notre société. Avec une population qui ne cesse de vieillir et l'allongement constant de l'espérance de vie, l'idée de limiter l'accès des personnes âgées aux charges publiques est insensée. Si les jeunes se désintéressent de la politique et que les personnes actives sont trop occupées par leur métier pour se consacrer à autre chose, les aînés représentent la seule possibilité de faire face à la crise de vocations politiques qui affecte de nombreuses communes, notamment dans les régions périphériques, rongées par l'émigration. Les personnes âgées ne manquent ni de temps ni de l'envie de rendre service à la société, qu'elles peuvent faire profiter de leur expérience de la vie. L'exclusion des septuagénaires de la politique active est une injure, surtout si l'on se souvient que certains estiment que, dans un avenir proche, nous devrons prendre notre retraite à 68 ans – sinon plus tard – pour sauver l'AVS.

Pablo Crivelli

Traduit de l'italien

**FOCUS**

L'école en crise

4

**VOTATIONS**

Trois fois non

9

**PAGES OFFICIELLES**

La Cinquième Suisse grandit

12

**OSE**

Les Suisses de l'étranger à Expo.02

14

**COURRIER DES LECTEURS**

17

**MOSAÏQUE**

18



De quoi souffre notre système scolaire? Les violences se multiplient à l'école, les capacités de lecture des élèves en fin de scolarité baissent. Les maîtres se sentent surmenés, les parents capitulent ou protègent leurs enfants. La parole est aux spécialistes.

PHOTO DE COUVERTURE: IMAGOPRESS

## REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 29<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; Rolf Ribi (RR), Isabelle Eichenberger (IE), Pablo Crivelli (PC). Patricia Messerli (MPC), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Jacques Lasserre.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9.

Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.-

Internet: [www.revue.ch](http://www.revue.ch) e-mail: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)